

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION mardi 29 novembre 2022 (séance n°2)

Convocation : le 29 novembre 2022
Quorum : 16

Présents à l'ouverture de la séance : 22

Président de séance : MAREY Arnaud Secrétaire de séance : M Watel - Enseignant

Début de la séance : 17h35

1. Organisation administrative

a) Adoption du PV du CA du 20/10/22

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
22	0	0

Délibération enregistrée sous l'acte n°1

2. Organisation pédagogique

a) Organisation des réunions parents professeurs

Mme Mayet, principale adjointe, explique les modalités d'organisation des rencontres parents-professeurs du premier trimestre durant lesquelles seront remis aux parents les bulletins des élèves. Ces remises auront lieu les lundi 12, mardi 13 et jeudi 15 décembre. Chaque professeur principal organise au mieux ses rendez-vous avec les familles en amont.

Arrivée de Mme Marie-Anne LENOBLE représentante de la mairie puis de Mme Eléonore Kazazian-Balestas à 17h35. 24 présents.

Aucune question n'est posée suite à ces explications d'organisation

b) Organisation des conseils de classe de 3^{ème}

M Marey explique à l'assemblée la proposition retenue lors du conseil pédagogique de proposer des conseils de classe « ouverts » en 3^{ème} et d'y convier certains élèves ciblés pour lesquels cela aurait davantage d'impact que des propos rapportés par un délégué ou écrits sur le bulletin. D'où le fait que ces conseils de 3^{ème} soient placés sur le temps du midi ce qui facilite la présence des élèves concernés. La FCPE représentée par Mme Baffie a été consultée et a approuvé cette proposition.

Arrivée de M Renaudin puis de M Marchand, représentants de parents, à 17h40. **26 présents.**

2 remarques suite à cette proposition :

➔ M. Moisset, représentant du personnel enseignant, pointe le fait que les journées sont déjà longues et que l'absence d'une véritable pause le midi est regrettable.

➔ Un représentant de parents souligne qu'il est compliqué de se libérer sur un temps du midi pour assister aux conseils de classe.

Mme Mayet, principale adjointe, précise que la FCPE lui a confirmé le positionnement de certaines classes le midi pour lesquelles des parents seraient disponibles. La direction conclut ce sujet en s'engageant à ce qu'un point soit fait lors d'un futur conseil pédagogique ; il s'agit aussi d'expérimenter de nouvelles choses.

3. Organisation financière et comptable

a) Contrats et conventions

M Marey présente à titre d'informations 3 conventions portées à sa signature :

- ➔ La mise à disposition d'une exposition « Les métiers ont-ils un sexe ? » (CDI)
- ➔ Convention de mise à disposition à titre gratuit de « La Vence Scène » pour la restitution du projet de la Chorale le mardi 6 juin 2023 à 19h
- ➔ L'avenant n°7 au contrat du fournisseur ENGIE.

b) Don du FSE

Avant d'aborder la présentation des 2 voyages, il est précisé que le FSE participera à hauteur de 30 euros par élève participants à ces voyages.

Approbation don FSE pour échange franco-allemand

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
26	0	0

Approbation don FSE pour voyage à Rome (du 3 au 8 avril 2023)

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
26	0	0

c) Financement de l'échange franco-allemand

M Claret (professeur d'allemand) explique les enjeux de cet échange qui perdure depuis 2007. Les correspondants allemands seront présents du 23 au 30 avril 2023. Les élèves du collège partiront en Thuringe du 30 avril au 7 mai. Sont concernés essentiellement des élèves de 3^{ème} et quelques 5^{èmes}. Le coût de ce voyage s'élève à 6405 euros, le montant à payer par les familles étant de 250 euros. Participation du FSE à hauteur de 30 euros par élèves ainsi que pour la part accompagnateur (305 euros x 2).

Question posée par un représentant de parents quant à la possibilité d'aider financièrement certaines familles. Il est rappelé que le CD peut aider en fonction du coefficient familial.

Approbation du financement de l'échange franco-allemand

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
26	0	0

d) Taux SRH (vote du taux unique de participation aux charges communes)

Il est proposé de reverser au service ALO (Administration et LOGistique) 17% du Service Restauration Hébergement, soit 16241.18 euros, pour financer les dépenses de viabilisation supportées intégralement par le service ALO. Cette somme est en nette baisse ; cela s'explique par le fait que les contributions des familles ont baissé du fait de la tarification unique du repas à 2 euros.

Approbation du taux SRH de 17%

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
26	0	0

Délibération enregistrée sous l'acte n°5

e) DBM pour info

Il est également fait mention d'une subvention exceptionnelle donnée par le CD d'un montant de 73000 euros : subvention supplémentaire pour « payer les factures » des derniers mois de 2022

f) Budget 2023

Avant la présentation du budget, il est rappelé que celui-ci consiste à prévoir les recettes et dépenses de l'année civile à venir. Mme Mugerin adjointe-gestionnaire, et M Labelle, agent comptable, présentent de façon pédagogique le principe d'élaboration d'un budget pour un EPLE.

La DGF allouée pour 2023 est de 111495 euros.

Quelques informations émergent : le prix du papier pour la reprographie a augmenté d'au moins 30%, avec le nouveau photocopieur le coût de la copie est divisé par 3. Le budget éco-délégué est moindre en 2023 car il n'y a pas eu de projet déposé sur le PICC.

18h50 : Il n'y a plus de question pour cette construction budgétaire

Approbation du budget 2023

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
26	0	0

Délibération enregistrée sous l'acte n°6

Questions diverses

1) L'horaire imposé pour l'heure d'infos syndical

M Marey, principal, rappelle qu'il est de son ressort de positionner l'heure syndicale sur un créneau qui ne nuise pas à la continuité du service et à la prise en charge des élèves. De plus il ne souhaite pas désorganiser la vie scolaire notamment si le créneau choisi était de 11h à 12h. La contrainte vie scolaire primera à chaque fois.

2) La crise récurrente de rupture d'approvisionnement en papier

Il est répondu par Mme Mugerin, adjointe-gestionnaire, qu'il s'agit en fait de retards de livraison liés eux-mêmes à des retards d'approvisionnement. En aucun cas il n'y a eu de la mauvaise volonté et les commandes ont été passées en temps et en heure. Les professeurs demandent à ce que l'information sur les délais de livraison/retards soit communiquée.

3) Soumettre au vote la dernière suppression de la commission permanente

M Marey, principal, répond que la question sera reposée l'année prochaine pour être à nouveau soumise au vote et dans ce cas être rétablie.

4) Suppression de la cérémonie républicaine du DNB

M Marey explique que la crise Covid étant loin d'être passée, il n'a pas souhaité accueillir une grande assemblée au sein de l'établissement. Il rappelle que le chef d'établissement est le garant de la sécurité des personnels et qu'à ce titre cette cérémonie ne s'est pas tenue.

5) Serait-il possible de faciliter aux coordinateurs les démarches liées aux demandes de matériel (liste et catalogue des fournisseurs agréés, nécessité d'un deuxième devis etc.) ?

Mme MUGERIN répond que la réglementation impose dans tous les cas, la mise en concurrence pour les achats par les entités publiques. Elle a imposé elle, cette mise en concurrence pour certains achats spécifiques depuis sa prise de fonction. Pour les achats de matériels/fournitures, la plupart des commandes sont passés par l'UGAP. Chez d'autres fournisseurs, des devis comparatifs sont établis. Mme Mugerin rajoute que les procédures d'achat n'ont pas été modifiées depuis son arrivée et que l'établissement travaille avec les mêmes prestataires qu'auparavant. La liste des prestataires sera transmise aux professeurs.

L'ordre du jour est épuisé

Fin de la séance : 19h10

Le secrétaire de séance,
M Watel

Le président du conseil d'administration,
Arnaud MAREY

